



Sommaire

Édito	03	Vie scolaire	16
Retour en images	04	Alimentation	18
Vie municipale	06	Services communautaires	19
Bibliothèque	07	Solidarité	20
Cadre de vie	08	Tourisme	21
Urbanisme	10	Agenda	22
Civisme	11	Focus : Les Médiévales	23

Dossier : place Isaac de la Roche 12



Nouvelles Roëzéennes - Avril 2024 - Magazine d'informations municipales.
Directrice de la publication : Catherine Taureau.
Textes et photographies : élus et techniciens de la commune de Roëzé-sur-Sarthe.
Impression à base d'encre végétale : MBI - 73000 Barberaz • Tirage : 1 300 exemplaires.
Distribution par nos soins.
Dépôt légal : à parution.



Édito

Chers Roëzéennes et Roëzéens,

C'est tout d'abord avec émotion que je souhaite rendre hommage à Pierre Hubert, conseiller municipal, décédé brutalement le mois dernier. Il était un conseiller municipal exemplaire par son dynamisme, faisant fi de son handicap. Il a contribué à nous sensibiliser à la solidarité et au respect de la différence (voir ci-dessous).

Puisque nous parlons de solidarité, je souhaite ici faire un focus sur une initiative locale que d'autres communes nous envient : la recyclerie gratuite de l'association « Se nourrir ensemble ». Ce local de partage et de dons, permet à n'importe quelle personne de déposer et/ou de récupérer gratuitement des affaires propres et en bon état : livre, vaisselle, habit, petit mobilier... Cette activité se déroule à l'Espace de loisirs des 2 coqs place Isaac de la Roche à Roëzé, chaque samedi scolaire de 10h30 à 12h30 (fermé durant les vacances). Un grand merci à la dizaine de bénévoles qui œuvrent à cette économie circulaire et qui passent de nombreuses heures à trier et à valoriser les dons qui affluent chaque semaine. Tout est gratuit, quelle que soit la quantité que l'on veut déposer ou récupérer, l'association propose seulement une cotisation à prix libre.

Plus de 150 personnes de Roëzé et du Val de Sarthe ont déjà fréquenté ce local « Partage'dons » depuis le début de l'année 2024 ! Bref une belle initiative que je vous invite à découvrir, qui participe à donner une seconde vie aux affaires du quotidien et qui met en lien des per-

sonnes motivées par ce lieu de solidarité.

Par ailleurs, vous pouvez aussi contribuer à notre journée citoyenne annuelle, au profit du cadre de vie de notre commune. Pour cette année, nous avons décidé de mobiliser cette journée au profit d'un nouveau projet associatif « Les médiévales rozéennes ». Cet événement local, gratuit et éco-responsable est ouvert à tout public. Les membres de l'association recherchent des bénévoles pour les 2 jours de cette fête médiévale en septembre prochain. Vous retrouverez un focus sur cet événement à la fin de ce journal.

Je vous invite à lire toutes les autres nouvelles de notre commune avec notamment le dossier central qui détaille notre projet d'aménagement et de dynamisation commerciale de la place Isaac de la Roche.

Au plaisir de vous croiser lors des manifestations de notre agenda.

Catherine Taureau
Maire de Roëzé-sur-Sarthe



Hommage

Monsieur Pierre Hubert dit « Pierrot », conseiller municipal de Roëzé-sur-Sarthe en exercice est décédé le 6 mars dernier. Qui ne connaissait pas Pierrot, enfant de la commune, devenu non-voyant ?

Tu étais très engagé dans ton rôle de conseiller municipal, que tu as assuré avec brio et tu portais le blason de Roëzé avec fierté.

Pierrot était très investi et très actif dans le milieu associatif. Il était volontaire pour tenir des permanences comme celle de la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire du CCAS, la distribution des sacs poubelles, les élections, les festivités, la commission menu du restaurant scolaire, etc.

Tu nous as permis d'élargir notre vision du handicap et de partager tes valeurs. Tu as affronté la maladie avec courage, lucidité et sans jamais te plaindre. Tu étais toujours positif, tu étais une vraie leçon de vie pour nous tous.

Qu'il me soit permis d'adresser au nom de tous, du conseil municipal de Roëzé, des agents communaux, de mes collègues élus du territoire et en mon nom personnel, mes condoléances émues à sa famille ainsi qu'à ses proches. Au revoir Pierrot, notre fidèle compagnon de route, tu resteras dans nos cœurs à tout jamais. Repose en paix.



Catherine Taureau et toute l'équipe municipale

Retour en images



Café Bib bilingue anglais/français



Spectacle « Épipurien »



Nouvelle équipe du CMJ



Travaux impasse de la Chapelle



Distribution de fleurs à l'ehpad



Spectacle « Noël dans les tuyaux »



Concours de soupes



Distribution de fleurs au foyer Dachary

Vie municipale

La vie de la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe

Premières portes d'entrée des services publics, les Mairies restent des interlocutrices essentielles dans le quotidien des citoyens. Retour en chiffres sur les principales activités de la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe en 2023.

Au niveau de l'état civil, 21 naissances ont été déclarées en 2023, dont une sur la commune elle-même. À noter que 10 reconnaissances d'enfants ont également été enregistrées. 12 mariages ont été célébrés, 2 changements de nom et 3 changements de prénom ont été validés. Enfin, 31 décès ont été constatés (18 sur la commune). « *Sur le plan des actes, la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe c'est 1 440 mandats administratifs et 2 248 titres de recettes, 268 arrêtés municipaux (essentiellement en voirie et ressources humaines), 85 certificats d'urbanisme, 58 déclarations préalables avant travaux et 16 permis de construire* » indique Éva Pénelet, Directrice générale des services. Le Conseil municipal s'est réuni 11 fois et a pris 88 délibérations. Le Centre communal d'action social (CCAS) s'est quant à lui réuni à 5 reprises et a distribué 68 colis alimentaires.

Écoles, bibliothèque et opération « Argent de poche »

Les écoles ont accueilli 230 élèves (chiffres arrêtés en décembre). Une moyenne de 173 d'entre eux a fréquenté le restaurant scolaire pour un total de

27 179 repas servis. « *Précisons que nous avons proposé 45% de produits locaux, 32% de produits sous signe de qualité dont 20% issus de l'agriculture biologique* » souligne Catherine Taureau, Maire. 174 enfants ont été encadrés en accueil périscolaire et 85 dans le cadre de mercredis récréatifs. La bibliothèque municipale a vu 2 683 passages dans l'année. Elle a pu compter sur 232 lecteurs actifs. Ses rayons offrent entre 8 000 et 10 000 ouvrages disponibles au prêt, renouvelés régulièrement par les bibliothécaires. Ce fonds est enrichi de documents fournis par la bibliothèque départementale. En 2023, la bibliothèque a assuré 2 545 prêts « adulte » et 5 505 prêts « jeunesse », dont 529 pour des collectivités. Elle a en outre animé plusieurs actions culturelles : 2 expositions, 1 concert, 2 Café Bib hors les murs, 2 séances « Histoires et Musique ». « *L'an passé, nous avons poursuivi le dispositif "Argent de poche" que nous avons initié en 2021, et que nous maintenons d'ailleurs en 2024. Cela permet à des jeunes de la commune, de 14 à 17 ans, d'effectuer des petites missions d'utilité publique et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 euros* » conclut Catherine Taureau.



Bibliothèque



Beau succès pour l'après-midi jeux en familles !

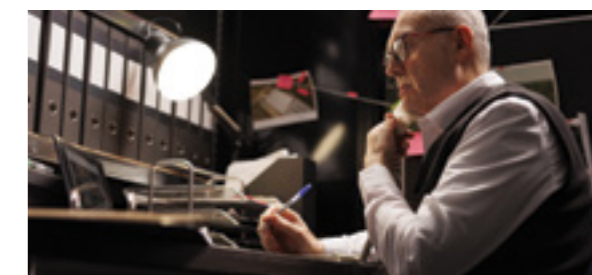
Le 06 mars dernier, le rendez-vous annuel « Jeux en familles » a réuni une cinquantaine de personnes à la salle polyvalente. Ambiance médiévale avec un jeu numérique, des bd et des livres-jeux. Cette année, un grand succès pour les jeux de construction : briques Lego, duplo ou bois, des bâtisseurs de tout âge ont éle-

vé différents châteaux en famille ou avec l'animatrice de « Graines de briques » Élodie Brégeon. De belles réalisations participatives. L'après-midi s'est clôturé avec un chocolat chaud offert par les membres du Centre communal d'action sociale. Merci à tous les participants pour l'aide au rangement !



Coup de cœur polars !

Le roman noir islandais et le cosy mystery ont rencontré du succès en 2023 dans les collections. Les bibliothécaires Clémence et Valérie vous donnent rendez-vous section romans policiers avec la rubrique « Qui est ce héros ? ». Des indices à lire à la bibliothèque, dans les commerces. Ouvrez l'œil !



Sur votre agenda



• Du 03 au 30 mai 2024

Exposition « Il va y avoir du sport ! » à travers le dessin de presse des éditions Cartooning for peace. À partir de 12 ans.

• Dimanche 06 octobre 2024

Concert polar avec la Pérenne Compagnie.

• Vendredi 15 novembre 2024

Rencontre avec Émilie Jouvin, autrice de polar, dans le cadre du Café bib.

Informations complémentaires à la bibliothèque.

Cadre de vie

Radars pédagogiques : ça roule trop vite à Roëzé-sur-Sarthe !

Les radars pédagogiques installés dans le bourg de Roëzé-sur-Sarthe sont formels : de nombreux automobilistes ne respectent pas les limitations. La preuve en chiffres.

Cinq radars pédagogiques sont disposés à Roëzé-sur-Sarthe : rue de la Mairie, route de Besne, route de La Suze, route de Fillé, rue Auguste Gallas. Les dispositifs affichent les vitesses des véhicules en temps réel afin d'informer les automobilistes et ils enregistrent chaque passage. Les pics et les moyennes indiquent des dépassements réguliers. Rue de la Mairie, les pics se situent entre 70 et 80 km/h, plutôt aux heures de pointe. Certains sont en outre constatés à contre-sens surtout la nuit. Route de Besne, la vitesse moyenne est supérieure à 70 km/h entre 22h et 6h30, ce qui est confirmé par les pointes qui sont atteintes principalement la nuit. Vitesse moyenne également supérieure à 70 km/h route de La Suze entre 22h et 5 h dans les deux sens de circulation. Sont notés des pics au-delà de 100 km/h, surtout la nuit mais également en journée. À titre d'exemple, un véhicule a été enregistré à 135 km/h en sortie d'agglomération. Même excès complètement irresponsable route de Fillé avec des excès supérieurs à 140 km/h en journée et supérieurs à 100 km/h de façon régulière de jour comme de nuit. Sur cet axe, la vitesse moyenne dépasse les 70 km/h entre 22h et 7 h dans les deux sens de circulation. Une tendance que l'on retrouve aussi rue Auguste Gallas avec la même



moyenne au-dessus de 70 km/h entre 20 h et 6 h dans les deux sens. Les pics les plus importants se font surtout la nuit mais on en retrouve un certain nombre dans la journée.



Nouveau plan de tonte

Un nouveau plan de tonte sera mis en œuvre à Roëzé-sur-Sarthe à compter de cette année, avec comme principe le fauchage tardif. Objectifs : préserver l'habitat et les périodes de reproduction de nombreux animaux, favoriser le cycle complet de vie des végétaux et ainsi renforcer la biodiversité, réduire l'uniformisation des zones en respectant leurs spécificités (certaines plantes poussent ici, d'autres insectes se développent là...). Cette pratique n'empêchera évidemment pas de maintenir les usages de chaque site: les espaces circulés seront tondus régulièrement, tout comme les abords du mobilier ainsi que les pieds de murs et de clôtures. Outre ses vertus naturelles, le fauchage tardif permet en outre de réduire la consommation de carburant. Les habitants de la commune sont invités à adopter la même pratique pour leurs propres espaces verts.

Cadre de vie

Bientôt des ralentisseurs dos d'âne

Malgré l'installation de radars pédagogiques et de chicanes, 25% des usagers continuent de dépasser la limitation à 30 km/h. Des aménagements complémentaires vont donc être réalisés.

Des chicanes provisoires ont été installées en 2023 sur les routes de la Suze (RD 51), Fillé (RD 51) et Parigné-le-Pôlin. Par ailleurs, des radars pédagogiques sont installés depuis 2020 route de Fillé, route de la Suze, route de Besne et rue Auguste Gallas (voir article ci-contre). L'analyse des données indique que les chicanes ont permis de diminuer la vitesse de 5,16 km/h sur la route de La Suze et de 5,39 km/h sur la route de Fillé. Sur les deux sites, la part des véhicules respectant la limitation de vitesse à 30 km/h a augmenté : de 2020 à 2022, 6,77% des usagers dans le sens entrant respectaient la limitation alors qu'en 2023, 29% des véhicules roulaient à 30 km/h ou moins dans le même sens de circulation. Sur cette même période, dans le sens sortant 16% des véhicules circulaient à 30 km/h ou moins alors qu'en 2020-2022 ils n'étaient que 6,95%. Cependant, ces derniers chiffres montrent que malgré une certaine efficacité des chicanes, celles-ci ne sont pas suffisantes puisqu'en 2023, 25% des automobilistes circulaient à plus de 50 km/h sur la route de Fillé, notamment lorsqu'un seul véhicule se trouve sur la voie. Concernant la route de Besne, sur les 135 000 passages observés,



seuls 23,4% des automobilistes sortants roulent à moins de 30 km/h, avec des pointes observées à près de 100 km/h. En conséquence, sept ralentisseurs dos d'âne seront installés : un route de Parigné-le-Pôlin, un route de Fillé, un route de Beaufeu, un route de Besne, et trois route de La Suze.

En bref

• Vestiaires de football

L'extension des vestiaires de football est en bonne voie. Le terrassement est achevé et les travaux de maçonnerie débuteront prochainement. Consistant à passer en led et à installer des détecteurs de présence, la rénovation de l'éclairage sera bouclée ces prochaines semaines. La mise en accessibilité des vestiaires existants commencera ce mois-ci. Durant le chantier, deux vestiaires seront toujours disponibles. La réception de l'ensemble des opérations est programmée pour la fin de l'été 2024. Des travaux complémentaires de rénovation restent à prévoir. À noter que le projet a été élaboré en partenariat étroit avec le club.

• Boulodrome

La Mairie a reçu une Manifestation d'intérêt spontanée (MIS) pour l'exploitation d'ombrières photovoltaïques au niveau du boulodrome. Un appel à Manifestation d'intérêt concurrent (MIC) a été lancé sur la période du 27 mars au 25 avril 2024. À l'issue de cette procédure, une sélection sera effectuée le cas échéant pour en conclure une convention temporaire d'utilisation du domaine public. Le projet consistera en la couverture du boulodrome par des panneaux photovoltaïques. Des modulaires seront installés afin de créer un espace club house, bureau et buvette. Un module sanitaire sera également à disposition du public.

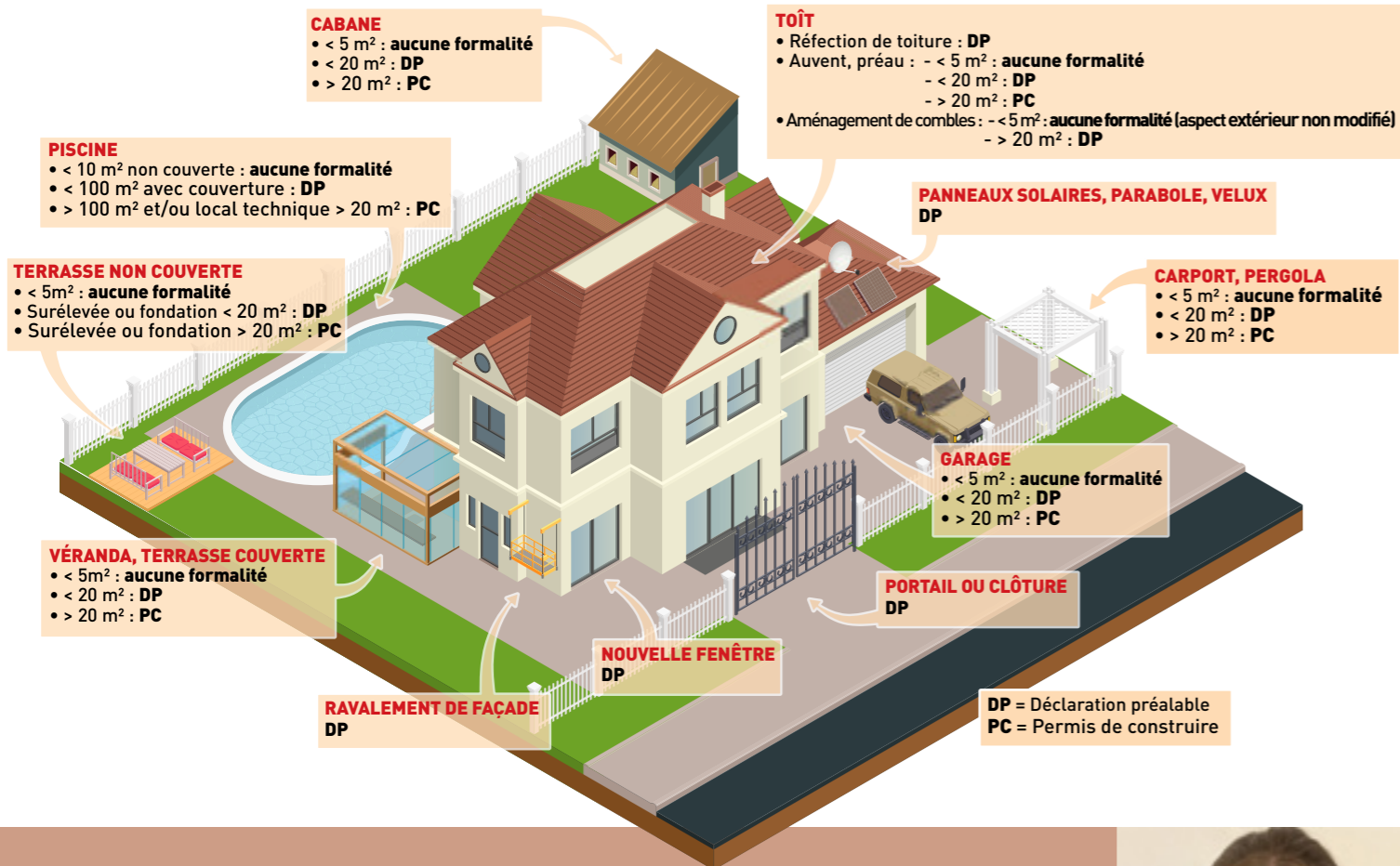


Urbanisme

Droit des sols : le respect des procédures est essentiel

Le Plan local d'urbanisme (PLU) fixe les règles d'utilisation des sols pour l'ensemble du territoire communal. Selon les zones concernées, ces règles et obligations peuvent varier. Il est donc primordial de toujours s'interroger sur les procédures à respecter pour mener à bien un projet de construction ou de rénovation. De nombreuses opérations nécessitent ainsi des permis ou des déclarations (voir illustration ci-dessous). Sans elles, les réalisations ne sont pas conformes. Par exemple, les usagers oublient

souvent de signaler la fin des travaux, ce qui peut leur poser problème avec les services fiscaux. « *Échelon de proximité, la Mairie offre un premier niveau d'information très important. Afin de sécuriser leur démarche, j'invite tous les porteurs de projet à se rapprocher de nos services* » explique Catherine Taureau, Maire. Pour rappel, à la fin des travaux, les usagers doivent transmettre la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Une visite de conformité sera programmée après réception de ce document.



Loriane Gasnier vous accueille en Mairie

Depuis novembre dernier, Loriane Gasnier, agente administrative et urbanisme, gère les procédures d'urbanisme à la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe. Elle suit également les dossiers de voirie et notamment les autorisations, les occupations du domaine public, les aménagements de sécurité routière, l'éclairage public, la vidéo-protection ainsi que les locaux municipaux. Pour l'urbanisme et le droit des sols, Loriane Gasnier assure des permanences sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h et le vendredi de 14h à 17h. Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à aller à sa rencontre pour disposer d'un premier niveau d'information : vous gagnerez un temps précieux et, le cas échéant, vous pourrez ajuster votre dossier avant de le transmettre au service instructeur.



Civisme

Roëzé-sur-Sarthe n'est pas une poubelle, respectons la !

Déchets divers, déjections canines, dépôts sauvages... la qualité de vie de tous les habitants est parfois altérée par le comportement de quelques uns. Attention, des sanctions sont prévues.

Les agents municipaux consacrent une part significative de leur temps de travail à nettoyer les espaces publics : branchages envolés de remorques en route vers la déchetterie, déjections canines non ramassées, papiers, mégots et, surtout, beaucoup trop de dépôts sauvages au pied des points d'apport volontaires pour le tri et le verre. Des comportements complètement inciviques qui peuvent désormais donner lieu à des sanctions. En effet, la commune de Roëzé-sur-Sarthe est sous vidéo protection et si des responsables de dépôts sauvages sont identifiés, ils pourront se voir infliger une sanction financière de 135 €.



Des gestes simples

Le civisme ne réclame pourtant pas d'efforts démesurés : il suffit de ramasser les crottes de son chien, de jeter ses déchets dans les poubelles disposées dans divers points de la commune, de plier les cartons afin de les glisser dans les colonnes d'apport pour les emballages (ou, s'ils sont trop grands, de les porter à la déchetterie, tout comme les encombrants qui n'ont rien à faire sur l'espace public), de mettre une bâche sur sa remorque quand on transporte des déchets (c'est du reste stipulé dans le code de la route)... « Nous avons la chance de disposer d'un cadre de vie agréable, j'espère que les quelques personnes qui ne le respectent pas finiront par prendre conscience de l'importance de changer de comportement » déclare Catherine Taureau, Maire.

En bref

Il est interdit de brûler chez soi des déchets verts (végétaux secs ou humides), que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Cette pratique est très polluante : brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente. Par ailleurs, ces brûlages peuvent causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.



Autre rappel utile en matière de voisinage : à Roëzé-sur-Sarthe, les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils sonores ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h à 20h, les samedis que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Ces opérations sont interdites les dimanches et jours fériés.

Redynamiser le centre bourg

La Municipalité a lancé son projet de redynamisation commerciale du centre bourg avec notamment la construction d'un bâtiment composé de deux cellules commerciales.

Vous l'avez sûrement vu : les travaux de construction ont bien avancé place Isaac de la Roche. Dans le cadre du réaménagement du secteur, les élus ont souhaité y accueillir une boulangerie-pâtisserie et une boucherie-charcuterie-traiteur.

Un beau potentiel commercial

Sur le principe de retrouver une boulangerie-pâtisserie dans notre commune, il n'y a pas eu de débat. Nous savions qu'il y avait une attente très forte de la population depuis la fermeture du magasin de la rue de la Mairie. Nous avons reçu deux candidats pour la boulangerie-pâtisserie et des auditions ont été réalisées pour chacun d'entre eux. Le candidat retenu est Mathieu Prémartin, soutenu pour son aménagement intérieur par la minoterie Trottin.

Sur le principe d'une boucherie-charcuterie-traiteur, l'ensemble des élus du Conseil municipal souhaitait proposer ce type de commerce sous l'impulsion des demandes de Roëzéens. Pour vérifier la pertinence de cette volonté, la commune a commandité une étude de marché auprès de la Chambre des métiers et de

l'artisanat de la Sarthe. Cette étude a été accompagnée par Mickaël Doire, Président du syndicat des bouchers de la Sarthe. Le résultat de l'étude est très clair : le potentiel de la commune de Roëzé-sur-Sarthe pour l'implantation d'une boucherie-charcuterie-traiteur est très positif, notamment avec l'effet de proximité des deux commerces : boulangerie et boucherie accolées.

La candidature de l'Épicerie gourmande

L'Épicerie gourmande s'étant montrée volontaire pour rejoindre la seconde cellule commerciale, nous avons élargi les candidatures non seulement aux artisans bouchers-charcutiers mais également aux autres commerces de bouche. Au final, nous avons reçu, là-aussi, deux dossiers de candidatures, d'une part l'Épicerie gourmande dans le cadre d'un transfert de son activité depuis la rue de la Rose, et d'autre part un couple d'artisans bouchers-charcutiers-traiteurs déjà implantés et reconnus en Sarthe : Magali et Christophe Brière qui souhaitent ouvrir un second établissement. Une commission communale s'est réunie pour étudier en détail les deux dossiers, après quoi les



Les futurs commerçants se présentent



« *La découpe, elle cuisine, le fait maison notre passion ! C'est avec enthousiasme, que nous avons appris le choix du Conseil municipal. Nous souhaitons faire partie de la redynamisation du village car Christophe, 54 ans a appris le métier de boucher à Roëzé-sur-Sarthe, chez M. Martineau, les plus anciens se rappelleront. Quant à Magali, 52 ans, elle est originaire de Roëzé-sur-Sarthe et y est allée à l'école. Nous nous y sommes mariés en octobre 1994. Installés depuis 10 ans à la Chapelle-Saint-Aubin, nous avons pu nous forger une notoriété qui - nous espérons - plaira aux Roëzéens. Fervents de concours, notre palmarès s'agrandit chaque année : champion des champions aux meilleures rillettes de la Sarthe en 2022, champion d'Europe de la saucisse créative en 2023, médaille d'argent à Mamers 2024, nous avons pu décrocher la médaille de bronze au salon de l'agriculture 2024 en rillettes supérieures artisanales. Nous sommes très impatients de vous faire découvrir notre nouvelle boutique et tous nos produits de qualité. Vous y trouverez du porc fermier label rouge de la Sarthe, du bœuf fermier du Maine, de la volaille label rouge de la Sarthe mais également des plats cuisinés « maison », des produits locaux et autres, selon la demande et les souhaits de la clientèle. À très vite, à la boucherie de la place de l'église de Roëzé-sur-Sarthe. »*

Magali et Christophe Brière.



« *J'ai commencé mon apprentissage en restauration à l'âge de 15 ans, dans le restaurant « Aux Berges Sarthoises » à Roëzé-sur-Sarthe. Après avoir enrichi mon parcours professionnel par des CAP de boulanger, puis de pâtissier à Yvré-l'Évêque, comme fournisseur principal pour notre future boulangerie. Ce partenariat souligne mon engagement envers la qualité et l'authenticité des produits proposés. J'ajoute que nous fabriquerons notre chocolat maison et proposerons diverses déclinaisons allant du simple moulage d'œufs de Pâques à des spécialités de chocolats fourrés (notamment au praliné croquant). Je suis impatient de vous accueillir dans mon commerce roëzéen et de partager avec vous ma passion pour la boulangerie et la pâtisserie artisanales. À très bientôt, pour que vous puissiez découvrir et savourer nos futures créations. »*

Aujourd'hui, le moment me semble parfait pour m'installer à mon compte en tant que boulanger dans la commune qui a vu naître ma vocation. Fidèle aux valeurs qui me sont chères, notamment celle du soutien aux acteurs locaux, j'ai choisi la Minoterie Trottin, située à Yvré-l'Évêque, comme fournisseur principal pour notre future boulangerie. Ce partenariat souligne mon engagement envers la qualité et l'authenticité des produits proposés. J'ajoute que nous fabriquerons notre chocolat maison et proposerons diverses déclinaisons allant du simple moulage d'œufs de Pâques à des spécialités de chocolats fourrés (notamment au praliné croquant). Je suis impatient de vous accueillir dans mon commerce roëzéen et de partager avec vous ma passion pour la boulangerie et la pâtisserie artisanales. À très bientôt, pour que vous puissiez découvrir et savourer nos futures créations. »

Mathieu Prémartin.

élus du Conseil ont retenu la proposition du couple d'artisans bouchers-charcutiers, principalement pour la raison qu'ils apportent de nouveaux services sur la commune et que l'effet de proximité avec une boulangerie permet de dynamiser le potentiel commercial de ces deux commerces. De plus les produits de Magali et Christophe Brière sont régulièrement primés et récompensés sur de nombreux concours, ce qui bénéficie à la dynamique commerciale souhaitée par les élus. L'Épicerie Gourmande n'a pas démerité dans son offre et dans son dynamisme, mais les élus ont préféré à l'unanimité une boucherie à la coupe. Le projet de l'Épicerie n'apportait pas d'évolution par rapport à son offre actuelle, à savoir pour la viande, des produits sous vide. De plus l'association a précisé que le loyer, même modéré, n'était pas soutenable compte tenu de leurs finances actuelles. Malgré la déception compréhensible pour l'association de l'Épicerie gourmande, la Mairie souhaite maintenir son soutien à ce commerce, au-delà des subventions qui

ont pu déjà être versées. Les valeurs de l'association correspondent à celles portées par la commune, notamment dans le cadre de la mise en place de la loi Égalim pour la confection des repas du restaurant scolaire. Rappelons que la commune est un client important en termes de chiffres d'affaires pour l'Épicerie gourmande. Contrairement aux propos qui peuvent être tenus par certains membres de l'Épicerie, les élus sont convaincus que le potentiel de clientèle attirée par les nouveaux commerces, aura des retombées positives pour l'Épicerie en termes de fréquentation. Pour cela, il lui faudra sûrement faire évoluer son offre, peut-être avec moins de viande sous vide et en poursuivant la valorisation des produits locaux et bio. Son autre atout est de développer le lien social et de rencontres, et de poursuivre ses participations aux actions citoyennes en partenariat avec la Communauté de communes (le Défi foyers à alimentation positive - voir page 18), le Pays Vallée de la Sarthe ainsi que la Région.

Dossier : place Isaac de la Roche

Les aménagements

Pour le projet immobilier de création des deux cellules commerciales, la commune est accompagnée par le cabinet d'architectes C+O.



Nous pensons que la redynamisation du centre bourg, ce n'est pas seulement construire un bâtiment, mais c'est aussi créer un environnement qualitatif qui donne envie aux commerçants de s'y développer et aux clients de s'y arrêter. Deux points de vigilance ont été soulevés par les élus : la zone de terrasse utilisée par le bar-tabac-presses, coupée en deux par la route départementale qui longe la place et qui n'est pas valorisante pour ce commerce ; par ailleurs, depuis le Covid, nous avons accueilli un marché non sédentaire le long de la Mairie, dans un environnement qui, s'il est visible, n'est pas très pratique. D'ailleurs depuis quelques semaines, le vendeur de primeurs et produits frais ne vient plus, faute de clientèle.

Le projet d'aménagement

Le projet d'aménagement intégrant toutes ces contraintes a été confié au cabinet d'urbanisme et de paysagiste, Feuille à Feuille. La place est reliée d'un bout à l'autre par une promenade piétonne, qui démarre face à la Parenthèse pour rejoindre les deux nouveaux commerces. La route départementale sera déviée le long de la Parenthèse afin d'élargir de trois mètres le trottoir et de créer une véritable terrasse de 45 m² devant ce commerce sur le domaine public, enfin accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Face à la Parenthèse est construite une halle couverte de 100 m², permettant d'accueillir les commerçants non sédentaires, qui utilisaient jusqu'à présent les

abords de la Mairie. Un massif arboré en pleine terre sera installé dans le prolongement de la halle, dans le virage face à la rue de la Mairie. Sa végétation sera étagée pour valoriser l'entrée sur la place sans pour autant masquer la vision de l'église. Cette halle, avec un seul mur de soutènement et une structure de poteaux métalliques, sera ouverte sur la place, et permettra d'autres usages possibles, en cas de manifestation communale, en cas de cérémonie commémorative ou culturelle. Depuis cette halle, un cheminement piéton traversant la place, invite à rejoindre les deux commerces, agrémenté d'arbres et de bancs. Les futures places de stationnement au nombre de 37, contre 40 aujourd'hui, seront drainantes et végétalisées.

Maintien de l'offre de stationnement et cheminement piéton

Aujourd'hui une vingtaine de véhicules de riverains stationnent chaque soir sur la place, soit la moitié de sa capacité. Afin de compléter l'offre de stationnement notamment pour les clients des commerces et d'assurer aux riverains un stationnement garanti, la commune a proposé d'aménager un parking de 25 places dans l'impasse de la Chapelle. Cette impasse qui accueillait déjà des véhicules de manière sauvage lors de manifestations sur la place, est désormais équipée de places de stationnement confortables (jusqu'à 3,20 mètres de large) et drainantes. Des îlots de verdure y sont aménagés au niveau de chaque candélabre. À noter que pour finaliser ce projet, une réunion de concertation a eu lieu en décembre dernier avec les riverains. Un nouveau cheminement piéton sera aménagé le long de l'Espace de loisirs des deux coqs, en pente douce, afin de relier directement ce nouveau parking aux nouveaux commerces de la place Isaac de la Roche. Pour compléter l'ensemble, des stationnements pour les cycles seront installés devant les commerces, sur la place

près de l'Espace de loisirs des deux coqs et à l'entrée du nouveau parking impasse de la Chapelle. Un bloc sanitaire avec des toilettes auto-lavantes sera installé près du cabinet paramédical en remplacement des sanitaires actuels. Des lavabos accessibles, notamment pour les cyclistes, y seront également présents. Voilà ainsi décrit le projet de la place qui sera construit entre les mois de juin et de décembre. Les travaux intérieurs des commerces devant se terminer quant à eux pour début novembre. Cette place, au cœur de notre bourg a toujours été un lieu de croisement et d'échanges. Avec ces aménagements, nous espérons que les Roëzéens viendront profiter de ce lieu de rencontre, de convivialité et de commerce, en lien également avec les possibilités de balades le long de la Sarthe et le développement touristique que nous encourageons.



Vie scolaire

Portes ouvertes du Restaurant scolaire

Le service Vie scolaire invite les familles à découvrir le restaurant scolaire le mardi 14 mai 2024 de 17h à 18h30. Un lieu bien connu des enfants mais très peu des parents. Objectifs : visiter le restaurant scolaire, mettre un visage sur le personnel de res-

tauration, s'informer sur l'organisation du temps de repas et les démarches pédagogiques mises en œuvre autour des enfants, découvrir la confection des repas et l'origine des produits alimentaires achetés en circuit court auprès des fournisseurs locaux.

Étude sur la mise en place de deux services de restauration

Avec 170 convives présents chaque jour au restaurant scolaire, le temps de repas est un moment convivial mais parfois bruyant. Depuis la rentrée de septembre 2023, la vie scolaire expérimente un décalage de 30 mn entre les écoles. Les enfants de l'école maternelle, l'école Notre-Dame-Saint-Martin et l'école aux Étoiles déjeunent entre 12h à 13h, quand les élèves de l'école publique élémentaire arrivent à 12h30. Ce décalage permet de réduire à 30mn le temps où l'ensemble des élèves sont présents tous ensemble. Les retours des élèves, des équipes

enseignantes et de l'équipe de restauration sont positifs et incitent la commune à réfléchir à la possibilité de mettre en place deux services de restauration distincts, pour le bien-être des enfants. De février à juin 2024, à l'initiative des élus municipaux, une large consultation associant les équipes enseignantes, les associations de parents d'élèves, les agents de restauration vise à définir les conditions de mise en œuvre, et permettra aux écoles et au Conseil municipal de se prononcer avant l'été sur les modalités de la mise en place du deuxième service de restauration.

Rappel : on apporte sa serviette à la cantine !

En janvier 2023 le restaurant scolaire supprimait l'usage des serviettes jetables en papier, réduisant d'autant le volume de déchets quotidiens. Les enfants amènent aujourd'hui leur propre serviette en tissu. Ce geste écologique per-

met de préserver les ressources naturelles en bois, et de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux pratiques éco-responsables. Après une année de fonctionnement, le dispositif est globalement positif. Si les familles des enfants les plus jeunes fournissent assidument une serviette à leur enfant, on constate que la plupart des élèves de CM1-CM2 oublient fréquemment la leur. C'est dommage car une serviette est bien utile à table, et on peut faire des pliages rigolos. Pour la cantine, ait le bon geste, prends ta serviette !

Découverte de l'escalade à l'école

Les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 de l'école élémentaire du Chemin de l'Être ont bénéficié de cinq séances d'escalade pour chaque groupe. Le mur et l'éducatrice ont été mis à disposition par le Conseil départemental. L'activité a été mise en place grâce au soutien logistique de la Mairie : repas pour l'éducatrice, montage et démontage du mur par les agents de la commune, assurance. À noter également l'appui du foyer Maurice Dachary qui a accepté l'installation du mur sur son terrain. Enfin, les parents d'élèves ont accompagné les enfants. L'escalade permet aux élèves d'enrichir leur motricité et d'adapter leurs déplacements à des environnements différents. C'est une activité sportive qui fait également travailler de nombreuses compétences transversales : confiance en soi, gestion de la prise de risque et de l'appréhension, responsabilisation face aux règles de sécurité.



Nouvelles Roëzéennes • Avril 2024

Vie scolaire

Retour sur les actions 2023 du Conseil municipal des jeunes

Participations aux cérémonies municipales, visites extérieures, ateliers divers, les membres du Conseil municipal des jeunes de Roëzé-sur-Sarthe sont particulièrement actifs. Revue de détail.

En 2023, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Roëzé-sur-Sarthe était composé de 10 élus de 9 à 15 ans. Tout au long de l'année, ils se sont retrouvés à l'occasion de 10 réunions plénières pour planifier leurs actions. Ils ont participé à 4 réunions sur les menus du restaurant scolaire, à 2 ateliers de préparation pour la Fête de l'été et pour le concours de soupes. Ils ont été présents lors de 10 manifestations municipales et ont fait 2 visites. En janvier 2023, le CMJ a participé aux vœux de la municipalité et a remis des fleurs aux bénévoles de la commune. En février, les jeunes ont animé un après-midi de jeux de société avec la bibliothèque communale. Ils ont visité la caserne des pompiers de Parigné-le-Polin. Au mois de mars, ils ont installé des nichoirs pour les oiseaux un peu partout dans la commune. En avril, ils ont contribué à l'opération « Une naissance, un arbre », et ils ont organisé pour les enfants une grande chasse aux œufs de Pâques dans le jardin de l'hospice. « Nous remercions tous les participants qui sont venus et qui ont réussi à découvrir nos cachettes » déclarent les jeunes élus. En mai, le CMJ a fait un voyage à Paris avec les Conseillers municipaux et l'association des anciens combattants. Au menu, visite du château de Vincennes et de son musée dédié aux chasseurs alpins, et participation à la cérémonie d'hommage aux morts pour la France à l'Arc de Triomphe. En juin, les jeunes ont participé à l'organisation de la Fête de l'été dans le Jardin de l'Hospice. Beaucoup de Roëzéens et de Roëzennes étaient présents. À noter la belle présence des commerçants de la commune. En septembre, Jules, Tom et Arsène ont remis les



prix aux vainqueurs de la première course de voiture à pédales organisée à Roëzé-sur-Sarthe, et les membres du CMJ ont par ailleurs été des acteurs dynamiques de la matinée éco-citoyenne pour embellir la commune. Au mois d'octobre, les jeunes élus ont participé à la cérémonie de commémoration de la bataille de Sidi-Brahim avec défilé et discours au monument aux morts. En novembre, nouvelle commémoration à l'occasion du 11 novembre, puis présentation du CMJ aux élèves de l'école Notre-Dame Saint Martin par Arsène et Léa pour préparer les nouvelles élections du Conseil municipal des jeunes. Pour terminer l'année, le CMJ a participé à la cérémonie de commémoration du 5 décembre, a installé les décorations de Noël dans le bourg avec l'équipe municipale et des bénévoles et a organisé un concours de soupes lors du marché de Noël.

Parents d'élèves de l'école Notre-Dame-Saint-Martin

L'école Notre-Dame-Saint-Martin comprend 68 élèves répartis en 3 classes (maternelles / CP, CE1, CE2 / CM1 CM2). L'association des parents d'élèves (APEL), grâce au bénévolat et au dynamisme des membres, a pu réaliser de nouveaux projets et actions : vente de produits alimentaires ou d'objets personnalisés réalisés par les enfants ; organisation d'un loto live annuel (qui aura lieu le 18 juin 2024)... L'APEL participe également au marché de Noël et à la kermesse, qui en plus d'offrir un moment convivial, permettent de récolter des fonds pour financer les projets de l'école et les sorties scolaires. Grâce à la participation des parents d'élèves, l'association a pu financer cette année une salle de motricité pour les maternelles et une bibliothèque scolaire entièrement aménagée et adaptée pour les primaires. L'APEL a participé en grande partie au financement de deux séances de cinéma pour tous les élèves. Un potier interviendra également au sein de l'école pour tous les élèves du 15 au 18 avril 2024. Dernièrement les enfants ont assisté à des spectacles interactifs entièrement financés par l'APEL. Un autre projet est prévu pour le 16 mai prochain : toute l'école se rendra au Mans au Musée de Tessé pour participer à une visite et à différents ateliers.

Contact : Sandrine Charlot, Présidente (ecole-roeze-apel@outlook.fr).

Alimentation

Le défi des foyers à alimentation positive

La Roëzienne Véronique Boulay est engagée dans le défi des foyers à alimentation positive porté par le Pays Vallée de la Sarthe. Témoignage d'une femme convaincue que « la santé est dans l'assiette ! »

Le défi des foyers à alimentation positive a pour vocation de démontrer de manière conviviale et ludique qu'une alimentation de qualité, pour l'essentiel bio et locale, est possible sans augmenter son budget. Le Pays Vallée de la Sarthe a ainsi proposé aux habitants du territoire de relever ce défi en les accompagnant grâce à plusieurs ateliers : soirées interactives permettant de créer un esprit de cohésion entre les participants (au lancement de l'opération), de s'informer sur la diététique et la nutrition avec une professionnelle, de partager l'expérience (à la clôture de l'opération) ; cours de cuisine afin d'adopter de bonnes pratiques et des trucs et astuces ; visites d'une ferme bio et d'un point de ventes de produits locaux (Épicerie gourmande de Roëzé-sur-Sarthe). « Une amie m'a parlé de cette opération qui m'a tout de suite intéressée » témoigne Véronique Boulay. Plus de 60 foyers du Val de Sarthe (parmi lesquels 3 de Roëzé-sur-Sarthe) représentant en tout environ 200 personnes, dont 84 enfants, se sont inscrits au défi. Ils sont répartis en 6 équipes. Capitaine de l'équipe « Les gourmands et gourmandes bio-logiques », Véronique Boulay explique le dispositif : « nous faisons le relevé de nos achats alimentaires dans une application qui nous permet de mieux connaître nos modes de consommation, d'identifier ce que nous pouvons aisément faire évoluer. À la fin, l'objectif est de maintenir ou de réduire le budget tout en améliorant la qualité des produits. Pour ce qui concerne mon foyer, nous souhaitons diminuer la part de sodas consommés le week-end, que nous avons pu remplacer par des boissons plus saines. Nous souhaitons également acheter moins, mais plus de produits de qualité et locaux. Acheter moins mais mieux. On ne se refuse pas de temps en temps de manger des plats tout prêts comme une paëlla, un couscous ... préparés dans notre commune. »

Pour une alimentation plus saine, plus écologique, plus responsable

Véronique Boulay est formelle : « la santé est dans l'assiette ! Plusieurs études ont démontré l'influence d'une



alimentation trop riche, trop salée, trop sucrée sur l'augmentation des maladies cardiovasculaires, du diabète, des affections auto-immunes ou endocriniennes. Manger sainement joue incontestablement un rôle dans la prévention des cancers. Une opération comme le défi des foyers à alimentation positive sensibilise à ces questions. » La motivation de la capitaine d'équipe ne s'arrête pas à cette seule dimension sanitaire. « Nous savons que les aliments parcourent en moyenne 2 500 km pour parvenir sur nos tables. En privilégiant les produits locaux, cette moyenne descend à 50 kms, ce qui a un impact environnemental très important : moins d'émissions de carbone, plus de respect de la biodiversité grâce aux productions bio et au choix de variétés de plantes et d'animaux d'élevage adaptés à notre région. » Par ailleurs, sur le plan économique, l'alimentation locale favorise l'activité des agriculteurs et artisans du secteur et consolide leurs revenus. « En tant que native de Loué et amatrice de poulets, je mets un point d'honneur à consommer la production sarthoise. Nos fermiers locaux œuvrent chaque jour pour nous offrir des volailles de qualité tout en respectant le bien-être animal » souligne Véronique Boulay en souriant. Un discours dynamique qui révèle une forte détermination en faveur d'une alimentation locale plus saine, plus écologique, plus responsable, et qui donne envie de l'imiter. Et vous, vous commencez quand ?

Services communautaires

Roëzé-sur-Sarthe au cœur du service petite enfance

En 2023 et 2024, le service petite enfance de la Communauté de communes du Val de Sarthe a investi deux sites situés à Roëzé-sur-Sarthe afin d'adapter son offre aux besoins des familles. Explications.

Les assistantes maternelles du territoire communautaire qui participent aux matinées Jeux et rencontres du Relais petite enfance du Val de Sarthe ont fait remonter le fait que la salle utilisée à La Suze-sur-Sarthe n'était pas totalement satisfaisante pour l'accueil de jeunes enfants. À ce constat, s'est ajoutée l'augmentation du nombre de demandes de participation à ces temps d'éveil. Il a donc été décidé de changer de site et le choix s'est porté sur la salle Petite enfance de Roëzé-sur-Sarthe. L'espace offre une meilleure luminosité, une superficie plus importante et un sol tout à fait adapté. De plus, la commune a réalisé des travaux de mise aux normes, notamment au niveau des sanitaires. Ainsi, depuis février dernier, des

séances y sont programmées le mardi et le vendredi matin.

Bilan du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Ouvert depuis le 1^{er} février 2023 au 5 rue de l'Être à Roëzé-sur-Sarthe, le Lieu d'accueil enfants-parents « Au P'tit Hêtre » (LAEP) est animé par quatre professionnelles de la petite enfance. Tout au long de l'année, elles ont accueilli 17 familles dont 22 enfants. Depuis janvier 2024, l'équipe d'accueillantes a été rejointe par deux bénévoles. L'ouverture de ce site permet de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant, de renforcer le lien parent-enfant, d'accompagner le parent dans sa fonction éducative, de créer un climat de convivialité dans les échanges, de prévenir l'isolement familial et l'absence de solidarité, d'encourager la libre expression des parents et des enfants, les échanges d'expériences, de connaissances, d'informer, conseiller et orienter. « Les élus souhaitent inscrire ce nouvel espace dans le temps et fidéliser les familles, élargir l'ouverture LAEP aux périodes de vacances scolaires, proposer davantage de jeux et de jouets afin de diversifier ce qui est mis à disposition (abaques, jeux sensoriels, jeux de société...) et développer la communication au travers des différents réseaux de communication pour mieux faire connaître ce lieu d'accueil » indique Romain Lafoux, responsable du pôle éducation du Val de Sarthe. Un outil devrait par ailleurs être mis en place afin de présenter différents services liés à la petite enfance (numéros de téléphone des puéricultrices du secteur ou des psychologues de la Protection maternelle et infantile, permanences de Caisse d'allocations familiales, coordonnées du guichet unique du Val de Sarthe...).



« La Belle Virée en Val de Sarthe »

« La Belle Virée en Val de Sarthe » revient les 19, 20 et 21 juillet 2024 à Fillé-sur-Sarthe, Chemiré-le-Gaudin puis Louplande. Comme l'année dernière, la Communauté de communes du Val de Sarthe cherche des bénévoles pour aider à l'organisation de l'événement. Chaque personne est la bienvenue avec ses compétences et surtout sa bonne humeur ! Les repas des bénévoles sont pris en charge.



Solidarité

Formation gratuite aux gestes de premiers secours

La commune de Roëzé-sur-Sarthe offre à ses habitants une formation aux gestes de premiers secours en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Sarthe. Explications.

En complément de l'installation de nouveaux défibrillateurs accessibles au public devant la Mairie et le gymnase, la Municipalité propose aux Roëzéens une formation gratuite de deux heures aux gestes de premiers secours. L'opération se dé-

roulera le samedi 1^{er} juin de 10h à 12h et de 14h à 16h à la salle polyvalente de Roëzé-sur-Sarthe. Quinze personnes maximum sont prévues sur chacun de ces deux créneaux. L'inscription est obligatoire.

Programme détaillé

L'initiation a pour vocation d'enseigner les gestes essentiels du secours d'urgence. La première heure est consacrée aux actions à conduire dans une situation d'exception engendrant de nombreuses victimes : protection et alerte, dégagement en urgence d'une victime, mise en position d'attente et position latérale de sécurité, lutte contre les hémorragies au moyen de garrots de fortune ou par une compression réalisée directement sur la plaie. La seconde heure porte sur les actions à conduire en cas d'arrêt cardiaque : apprentissage des bons gestes dans le cadre d'un atelier de pratique dirigée avec emploi d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), équipements qui sont installés dans la commune. Pendant l'initiation, les techniques pédagogiques retenues, ainsi que la nature des outils pédagogiques mis en œuvre, permettent de favoriser la pratique individuelle des participants. Les inscriptions sont enregistrées auprès de la mairie jusqu'au 27 mai. Il n'y aura pas de place pour tout le monde !



En bref

• Repas des séniors

Le 13 janvier dernier, environ 200 convives ont participé au déjeuner musical organisé par la Municipalité. Préparé maison, ce repas était offert aux plus de 70 ans, aux résidents de la maison de retraite, du foyer de vie Maurice Dachary, et était animé par la troupe « Hits Live ». Grand merci aux cuisiniers Stéphane et Cathy, aidés de Quentin pour la préparation du menu, merci aux agentes communales Véronique, Sandra et Carole, ainsi qu'aux élus et aux bénévoles qui les ont accompagnés pour le service, merci au Conseil municipal des jeunes pour le carton menu surprise. Un très bon moment, apprécié et gourmand !

• Mutuelle communale

La Mairie de Roëzé-sur-Sarthe a signé une proposition d'offre « assurance santé » pour les habitants de la commune. L'assureur proposera prochainement une réunion d'information publique.

• « Opération Bouchons »

La collecte des bouchons dans le cadre de « Opération Bouchons » est assurée à Roëzé-sur-Sarthe grâce au conteneur situé près de l'escalier en colimaçon à côté de la maison de retraite. Les bouchons doivent être placés dans des sacs fermés, en veillant à bien séparer les bouchons en plastique et les bouchons en liège.



Nouvelles Roëzéennes • Avril 2024

Tourisme

« Aventure nautique » : programme de l'été 2024

Située sur la Sarthe, la base de loisirs « Aventure nautique » offre toute une série d'activités ludiques et de détente. Laissez-vous tenter !

Destinée aux particuliers ou aux groupes, la base de loisirs « Aventure nautique » propose du bateau sans permis, du canoë kayak, du paddle, de l'éfoil (surf électrique), du vélo (traditionnel et électrique), du camping, un bar... En plus de cette offre, « Aventure nautique » a programmé une balade de quatre jours à vélo électrique et des rencontres musicales. La balade est conçue avec « La Vélobuissonnière » et « La Loire à vélo ». Il s'agit d'une boucle selon l'itinéraire suivant : Roëzé-sur-Sarthe / La Flèche sur 37 km, La Flèche / Saumur sur 62 km, Saumur / Angers sur 64 km, Angers / Le Mans en train, Le Mans / Roëzé-sur-Sarthe sur 26 km. La promesse d'un joli périple ! Côté musique, deux dates sont à retenir : **le samedi 25 mai** avec Grisbyband, un nouveau groupe manceau de style soul groove et funk, et **le samedi 29 juin** avec Boombaplula, un duo entre jazz et électro. À l'occasion de ces deux concerts,

des dégustations seront organisées avec Saoufé et ses rhums arrangés en mai, et avec L'Angevine pour une sélection de vins naturels en juin. À vos agendas !

En savoir +

• « Aventure nautique »

06 52 04 18 72

aventureonautique72@gmail.com

• Grisbyband

www.facebook.com/grisbyband

• Boombaplula

www.facebook.com/boombaplula



AVRIL

- Course cycliste Prix de la Municipalité ***
 20 AVRIL - 13H30 À 18H
 • Parcours dans Roëzé-sur-Sarthe



MAI

- Exposition « Il va y avoir du sport » ***
 03 AU 30 MAI
 • Bibliothèque
 (À partir de 12 ans)
- Cérémonie commémorative ***
 08 MAI - 11H
 • Parvis de la Mairie
- Grisbyband en concert**
 25 MAI
 • Base de loisirs
 Organisé par Aventure nautique

JUIN

- Formation aux gestes de premiers secours ***
 01 JUIN - TOUTE LA JOURNÉE
 • Salle Est



- Une naissance, un arbre ***
 02 JUIN - 10H30
 • Boucle ludique

- Moto cross**
 02 JUIN
 • Les Huaudières



- Fête des écoles publiques**
 08 JUIN - APRÈS-MIDI ET SOIRÉE
 • Jardin de l'Hospice
 Organisé par l'APER

- Élections européennes**
 09 JUIN
 • Salle polyvalente



- Les Olympiades de Roëzé**
 22 JUIN - À PARTIR DE 14H
 • Complexe sportif
 Organisé par la municipalité avec l'aide du CMJ et des étudiants en BUT GEA

- Fête de l'école aux Étoiles**
 28 JUIN - À PARTIR DE 18H
 • Place Isaac de la Roche

- Boombapiula en concert**
 29 JUIN
 • Base de loisirs
 Organisé par Aventure nautique

JUILLET

- Fête nationale ***
 14 JUILLET - À PARTIR DE 18H30
 • Jardin de l'Hospice
 Restauration et buvette sur place, bal avec l'orchestre Alkadièse, manège, feu d'artifice en bord de Sarthe

SEPTEMBRE

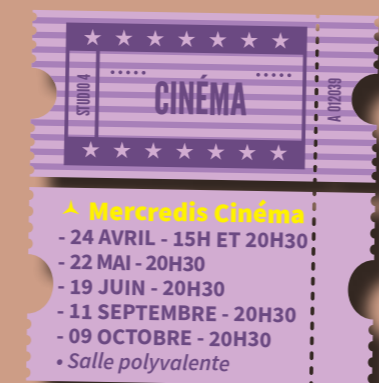
- Course de voitures à pédales ***
 08 SEPTEMBRE - 14H À 17H
 • Rue du Chemin de l'Étre



- Journées médiévales**
 21 SEPTEMBRE - 10H À 22H
 22 SEPTEMBRE - 10H À 18H
 • Logis de la Foulière
 Organisé par l'asso. « Il était une fois Roëzé »

OCTOBRE

- Loto**
 05 OCTOBRE
 • Salle polyvalente
 Organisé par les Vieilles soupapes
- Concert polar ***
 06 OCTOBRE
 • Salle polyvalente
 Organisé par la bibliothèque
- « Strass'n Folies » spectacle cabaret**
 13 OCTOBRE
 • Salle polyvalente
 Organisé par le CCAS
- Cérémonie Sidi Brahim ***
 20 OCTOBRE - 11H
 • Parvis de la Mairie



- * Organisé par la municipalité

Préparons ensemble l'évènement des « Médiévales Roizéennes »

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre prochain, Roëzé-sur-Sarthe accueillera pour la première fois une grande fête médiévale. Un événement qui fera date !



enfin, "Trebuca", de Montabon (72), qui permettra aux visiteurs de manipuler des trébuchets et des bricoles (pièces d'artillerie) en utilisant des balles d'eau biodégradables comme projectiles » décrit Aliénor. Elle ajoute : « le samedi soir, à la tombée de la nuit, nous diffuserons un "mapping-vidéo" sur la façade du logis. » L'évènement se veut interactif, ouvert, vivant. Les artisans en démonstration répondront aux questions du public, les combattants interagiront avec les spectateurs. La volonté des membres de l'association est que toutes les animations soient gratuites.

Un événement responsable et engagé

À noter que les organisateurs tiennent beaucoup à la qualité des produits utilisés, locaux et biologiques pour l'essentiel. Le bar médiéval proposera ainsi de l'hypocras maison, des vins, des bières, des jus de fruits, un bar à sirops, eux aussi sarthois et bio. Le bar à sirops sera gratuit pour les enfants. « Des menus médiévaux seront disponibles tout au long de la manifestation (tourte à la viande ou végétarienne, cochon à la broche...). Il est conseillé de réserver son repas à l'avance » indique la Présidente. Elle tient à insister sur un point : « au-delà de cette volonté de mettre en avant les circuits courts et l'économie circulaire, nous visons également le "zéro déchet" en utilisant de la vaisselle compostable ou lavable, en limitant les emballages, nous encourageons au covoiturage et à l'usage du vélo pour lequel des places de stationnement sont prévues. » Une belle organisation, ambitieuse, et qui nécessite bien évidemment l'engagement de nombreux citoyens. « Nous avons besoin de bénévoles. À la fois pour la préparation de l'évènement dans les semaines et mois qui viennent, et pour les 21 et 22 septembre. Chacun est le bienvenu, soit pour rejoindre l'équipe des membres de l'association, soit pour nous aider ponctuellement sur le weekend de l'évènement » conclut Aliénor.

Portées par l'association « Il était une fois Roëzé... », spécialement créée pour l'occasion, les « Médiévales Roizéennes » se dérouleront le samedi 21 septembre de 10h à 22h et le dimanche 22 septembre de 10h à 18h sur le site privé du logis XV^e siècle de la Foulière à Roëzé-sur-Sarthe. « Nous proposons aux Roëzéens et à tous les habitants des alentours un événement gratuit et familial avec de nombreuses activités. Sur les deux jours, il ne se passera pas une heure sans une animation » déclare Aliénor Garnier, Présidente de l'association.

Un programme médiéval varié

Reconstitution d'un camp et d'un village avec ateliers des métiers d'époque, des tournois équestres, des combats et des démonstrations de machines de guerre, un marché artisanal, des services de restauration et de boissons avec des produits médiévaux, des animations en continu, constitueront le programme de la manifestation. « Trois associations nous accompagnent pour l'évènement : "La Mesnie des 7 châteaux", de Neuville-sur-Sarthe (72), qui animera un campement médiéval, ainsi que des combats à pied ; "Le Griffon Rouge", de Nogent-le-Rotrou (28), qui présentera des tournois et des joutes équestres avec de vrais équipements militaires médiévaux, et, en point d'orgue, un spectacle nocturne enflammé ;

Contact

www.medievaux-roi.fr
 Aliénor : 06 26 80 40 79
 medievaux.roeze@gmail.com



MÉDIÉVALES ROIZÉENNES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - ROÉZÉ-SUR-SARTHE AU XV^e SIÈCLE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE : 10h/22h

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE : 10h/18h



ÉVÈNEMENT MÉDIÉVAL GRATUIT & FAMILIAL
reconstitution d'un camp avec métiers d'époque
tournois équestres, combats, machines de guerre
marché artisanal & animations en continu
restauration & boissons médiévales

MÉDIÉVALES
ROIZÉENNES



**RECHERCHE
BÉNÉVOLES**
contactez
Aliénor

0626804079

www.medievaux-roi.fr